



Direction des Relations et des Ressources Humaines

DRRH/15-687-87 du 23/11/2015

MISE EN PLACE DU CENTRE DE READAPTATION DE L'ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE (CR2AM)

Destinataires : Tous destinataires

Dossier suivi par : Mme ROYER - adjointe au DRRH - Tel : 04 42 91 71 12

Le Ministère de l'Education Nationale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et la MGEN travaillent en partenariat depuis de nombreuses années dans le domaine du bien-être et de la santé au travail et de l'accompagnement des personnels en difficulté.

Ce partenariat est formalisé par la signature d'un accord-cadre renouvelé régulièrement depuis 2003. L'académie d'Aix-Marseille est ainsi la troisième académie (après l'Ile de France et Bordeaux) à ouvrir un centre de réadaptation appelé Centre de Réadaptation de l'Académie d'Aix-Marseille (CR2AM) pour le bénéfice des personnels des quatre départements de l'académie.

Ce dispositif, qui est en place depuis le 1^{er} septembre 2015, poursuit un double objectif :

- Accompagner les personnels enseignants affectés sur un poste adapté de courte durée (PACD) afin de les aider dans la définition d'un projet professionnel cohérent avec leur situation personnelle.
- Permettre à des personnels de l'éducation nationale en rupture avec leur vie professionnelle suite à un problème de santé de se réadapter à l'environnement de travail.

Les deux actions ont pour objectif de faciliter la réinsertion en élucidant le choix professionnel : reprise de la fonction, deuil du métier, engagement dans un projet de reconversion.

Ce dispositif est une prescription médicale reposant sur la collaboration des sphères médicales et professionnelles.

Monsieur Sébastien BALANDRIS assure les fonctions de directeur du CR2AM. A ce titre, il pourra être amené à prendre contact avec les chefs d'établissements concernés par la mise en place d'une des actions du dispositif.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Gérard MARIN, Directeur des Relations et des Ressources Humaines